Jérémie Patrier-Leitus : « Après la renaissance de Notre-Dame de Paris, sauvons notre patrimoine : un projet politique pour faire nation. »

Par **Jérémie Patrier-leitus**

Publié hier à 19:20, Mis à jour hier à 19:20



Jérémie Patrier-Leitus. *F Clairefond*

TRIBUNE - À l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui se tiennent samedi et dimanche, le député du Calvados et coprésident du groupe d'études patrimoine et tourisme de l'Assemblée nationale rappelle l'importance de protéger les monuments qui font la fierté de la France.

Député du Calvados et rapporteur du budget 2025 de l'État pour le patrimoine, Jérémie Patrier-Leitus copréside le groupe d'études Patrimoine et Tourisme de l'Assemblée nationale.

De 2019 à 2022, il a été directeur au sein de l'établissement public chargé de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Le 8 décembre prochain, après un chantier exceptionnel qui aura duré cinq ans, les Français retrouveront « leur » cathédrale : la cathédrale Notre-Dame de Paris.

En attendant, ils seront des millions, ce week-end encore, à (re)découvrir les joyaux de notre patrimoine à l'occasion de la 41e édition des Journées européennes du patrimoine.

Cependant, à l'ombre des tours de Notre-Dame qui a pu renaître grâce à un élan de générosité sans précédent et au travail d'orfèvre mené par des artisans d'art venus de tout le pays, **notre patrimoine local et notamment religieux continue de souffrir**, malgré les moyens sans précédent mobilisés par les acteurs publics (État, collectivités locales) ou privés (Fondation du patrimoine, loto du patrimoine, mécènes privés).

Sur les presque 45.000 édifices religieux encore ouverts au culte, plus de la moitié seraient menacés. 75 % d'entre eux se trouvent dans des communes de moins de 3000 habitants qui n'ont plus les moyens de les entretenir.

Et d'ici à 2030, entre 2000 et 5000 églises pourraient être abandonnées, vendues ou détruites, en particulier des églises du XIXe siècle.

Par ailleurs, un quart des 46.463 monuments historiques protégés sont en mauvais état ou en état de péril.

Le 2 septembre dernier, le spectacle funeste de l'incendie criminel de l'église de l'Immaculée Conception à Saint-Omer nous a rappelé, s'il le fallait, la fragilité de notre patrimoine et les différentes menaces qui pèsent sur lui.

Façonné au fil des siècles par le génie des hommes, **notre patrimoine est pourtant notre héritage commun le plus précieux, ce qui nous rassemble et nous unit malgré les ferments de haine et de division** qui traversent notre société.

Si nos chefs-d'œuvre patrimoniaux sont des lieux qui disent ce que nous sommes, notre héritage, notre identité, ils sont avant tout **des lieux qui nous lient et relient, des lieux qui permettent de faire nation**.

De tout temps, c'est au chevet de nos monuments, que les Français se sont rassemblés dès qu'ils sentaient le besoin de **retrouver ce qui faisait leur unité, « leur destin commun »**.

« Il faut des monuments aux cités de l'homme, autrement où serait la différence entre la ville et la fourmilière ? », insistait Victor Hugo, ardent défenseur du patrimoine français.

Une nation qui laisse son patrimoine se déliter est une nation qui s'oublie et se perd.

Alors que notre pays cherche un grand projet politique, son récit national, faire de la sauvegarde de notre patrimoine une grande cause nationale permettrait d'unir les Français autour d'une ambition fédératrice et universelle.

Témoin de notre histoire, âme de notre pays, mémorial de notre nation, le patrimoine est un trésor symbolique et politique pour celles et ceux qui cherchent à dépasser les croyances individuelles et les clivages partisans, pour bâtir un projet de société universaliste qui rassemble les Français et répare les fractures sociales et territoriales.

La préservation et la valorisation de notre patrimoine doivent être **au cœur des priorités politiques de notre pays** car elles permettront :

D'abord, de **redonner aux habitants des territoires ruraux leur fierté** et de lutter ainsi contre le sentiment d'abandon. Une église en état de péril, un monument qui se délite contribuent au sentiment de relégation d'une France périphérique qui se sent abandonnée.

Ensuite, de **contribuer à la vitalité économique de nos territoires** à travers la préservation et la transmission des 231 métiers d'art et du patrimoine qui sont autant d'emplois non délocalisables. Chaque euro engagé dans un chantier de restauration patrimoniale génère jusqu'à 21 euros de retombées économiques. Restaurer un lieu patrimonial permet d'employer la main-d'œuvre locale, de développer des filières professionnelles et de préserver nos savoir-faire.

Mais aussi de **renforcer le rayonnement et l'attractivité touristique de la France**, première destination touristique au monde. Sur les 100 millions de touristes qui viennent en France chaque année, la moitié visite au moins un site culturel et patrimonial.
Notre patrimoine est le pilier de l'attractivité touristique de notre pays qui représente près de 2 millions d'emplois sur le territoire et de peser pour près de 8 % du PIB dans le monde.

Et enfin, d'**offrir aux jeunes de France des lieux pluriséculaires où ils peuvent prendre la mesure du temps long, éprouver physiquement l'histoire de notre pays**. Quitter, le temps d'une visite, le monde virtuel, les écrans et les torrents d'informations et d'images charriées par les réseaux sociaux pour faire l'expérience, matérielle d'une identité enracinée et d'une histoire commune, d'une mémoire collective.

Le patrimoine contribue à **former des citoyens éclairés qui ont un passé en partage et peuvent ainsi forger une communauté de destins**.

« Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir », nous rappelait Ernest Renan.

Le patrimoine est bien ce trait d'union entre un héritage en partage et un avenir en commun : un projet politique pour faire nation.